

Intégration et Inclusion scolaire

Éléments de comparaison

Intégration : présence des élèves en situation de handicap dans le milieu ordinaire à condition qu'ils soient en mesure de s'adapter.

Inclusion : présence de tous les élèves en milieu ordinaire.

"L'école pour tous et pour chacun entend s'adapter à la personne et non l'inverse. Elle place la personne au centre de tout projet éducatif en reconnaissant les potentialités de chacun et ses besoins spécifiques" (charte de Luxembourg, 1996).

2006 : la convention relative au droit des personnes handicapées (ONU) dans son article 24 prône l'éducation inclusive. (Ratifié par la France et l'U.E)

Principes généraux

Intégration	Inclusion
Attention aux conditions d'accueil d'enfants présentant un handicap ou des difficultés.	Accueil de tous les élèves et prise en compte de la diversité de leurs besoins.
Centration sur les caractéristiques individuelles des élèves et leurs besoins spécifiques.	Centration sur les conditions de l'environnement pouvant entraver ou favoriser les apprentissages.
Mesures d'aide individuelles, distinctes des modalités générales d'enseignement.	Modification globale du fonctionnement du système scolaire et des pratiques éducatives.

Soutien et formation

Intégration	Inclusion
Soutien ciblé sur les enfants considérés comme ayant des besoins particuliers.	Soutien essentiel aux enseignants des classes ordinaires: les aider à développer leurs propres compétences pour répondre aux besoins de tous les élèves
Le soutien aux élèves relève de la compétence des professionnels spécialisés.	Mobilisation de l'ensemble de l'équipe enseignante pour élaborer des réponses aux différents besoins. Les professionnels spécialisés : des personnes ressources pour l'école.
Formation : informations sur les structures spécialisées, les dispositifs de prise en charge sur les handicaps, des adaptations pédagogiques spécifiques.	Formation centrée sur les pratiques éducatives en milieu ordinaire: aspects pédagogiques (projets individualisés, pédagogie différenciée, suivi des élèves) collaboration entre professionnels (travail en équipe, soutien mutuel, résolution de problèmes).

Extrait de :

Actes de l'université d'automne - Le système éducatif français et les élèves à besoins éducatifs particuliers
27-30 octobre 2003

d'après Brigitte Belmont, chercheur, CRESAS-INRP ; Intégration, inclusion et pédagogie, 2003

<http://eduscol.education.fr/pid25223-cid45895/integration-inclusion-et-pedagogie.html>